

Code de vie

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-FOYER

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, tu as la responsabilité de respecter le code de vie de l'école. Il te servira à développer tes compétences sociales et à devenir un citoyen responsable.

Le code de vie s'applique à tout moment à l'école (en classe, au service de garde, aux récréations, etc.) et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives.

Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Les adultes s'engagent à être tes modèles en lien avec les valeurs proposées et à intervenir équitablement. Nous comptons sur ta collaboration et celle de tes parents afin de te soutenir dans l'application des valeurs de notre code de vie.

Persévérance

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Règle

Tous les jours...

Je m'engage dans mes apprentissages et dans mes activités.

Comportements attendus

Je me mets à la tâche au moment demandé, je participe activement et je fais de mon mieux.

J'utilise mes outils, mes stratégies et je demande de l'aide au besoin.

Je reconnais mes défis et je fais l'effort de les relever.

Raisons d'être

Ainsi...

Je me donne toutes les chances d'apprendre et de m'améliorer.

Je prends des risques, j'accepte de faire des erreurs et j'apprends de celles-ci.

Bienveillance et civilité

VIVRE ENSEMBLE

Règle

Tous les jours...

Je m'engage à être sensible et respectueux des autres à travers mes paroles et mes gestes.

Comportements attendus

Je règle mes problèmes de façon pacifique par la communication.

J'utilise les étapes de la résolution de conflit.

Je prends en considération et je respecte les sentiments, les besoins et les différences de l'autre.

Je fais preuve de politesse et de courtoisie envers les autres.

Raisons d'être

Ainsi...

Je contribue à un climat de vie agréable, respectueux et sécurisant où tout le monde a sa place.

Je développe de bonnes relations avec les autres.

Sécurité

ENCADREMENT

Règle

Tous les jours...

Je m'engage à adopter un comportement sécuritaire et responsable envers moi et les autres.

Comportements attendus

Je me déplace calmement et de façon sécuritaire.

Au moment prévu, je cesse mes activités et je me dirige aux endroits désignés par les adultes.

Je respecte les règles de l'école et les consignes de jeux.

Raisons d'être

Ainsi...

J'apprends à vivre en groupe en participant au développement d'un climat sécuritaire.

Je préviens les accidents et les conflits.

Estime de soi

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Règle

Tous les jours...

Je m'engage à faire de bons choix pour me sentir bien.

Comportements attendus

J'apprends à connaître mes forces, mes goûts et mes passions.

J'explore de nouvelles activités éducatives, sportives et culturelles afin de diversifier mes intérêts.

Raisons d'être

Ainsi...

Je développe ma confiance et une image positive de moi.

Je ressens de la fierté.

J'ai un mode de vie sain et équilibré.

Respect de la nature et de l'environnement

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Règle

Tous les jours...

Je m'engage à prendre soin de mon environnement et de la nature.

Comportements attendus

J'adopte, de plus en plus, des comportements écoresponsables tels que : réduire, recycler, récupérer, réutiliser et redonner à la terre.

Je protège la nature (arbres, arbustes, fleurs, potagers, etc.).

J'utilise de façon responsable tout ce qui est mis à ma disposition (matériel, lieux, mobilier, etc.).

Raisons d'être

Ainsi...

J'évolue dans un bel environnement.

J'ai accès à davantage de matériel en bon état.

Banque d'interventions, de mesures d'aide et de conséquences

L'application des interventions, des mesures d'aide et des conséquences s'effectuera à la suite de l'analyse du profil de l'élève ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. Les membres de la direction interviendront selon la gravité et l'urgence de la situation.

Interventions et mesures d'aide

- Avertissement verbal ou écrit;
- Rappel de la règle et du comportement attendu;
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève;
- Enseignement et renforcement du comportement attendu;
- Soutien au développement des habiletés sociales;
- Rencontre avec un intervenant de l'école (enseignant, technicien en éducation spécialisée, psychoéducateur, éducateur du service de garde, responsable du service de garde, etc.);
- Communication et collaboration régulières avec le parent;
- Rencontre avec le parent et un intervenant de l'école;
- Recherche avec l'élève d'un geste réparateur demandant du temps et des efforts et qui est en lien avec le geste posé;
- Soutien offert à l'élève lors de l'accomplissement d'un geste de réparation;
- Réalisation d'un travail personnel en lien avec le comportement attendu ;
- Feuille de défis permettant à l'élève de prendre conscience de ses comportements;
- Référence à des services externes (organismes communautaires, CLSC, Répit-Conseil, etc.);
- Soutien individuel à fréquence rapprochée;
- Contrat d'engagement de bon comportement;
- Mise en place d'actions concertées entre les intervenants;
- Mise en place d'un plan d'intervention;
- Participation à des ateliers de prévention;
- Etc.

Conséquences

- Excuses verbales, excuses écrites ou dessins;
- Réflexion par écrit ou illustration de la situation;
- Reprise de temps;
- Retrait de privilèges;
- Retrait temporaire d'une activité
- Retrait de classe ou du groupe de service de garde;
- Déplacements limités, retardés ou supervisés;
- Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou inapproprié;
- Implication des agents sociocommunautaires du SPVM;
- Etc.

Sanctions :

- Suspension interne;
- Suspension externe.

À l'école Notre-Dame-du-Foyer, la violence et l'intimidation c'est TOLÉRANCE ZÉRO, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation.

La Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec définit l'intimidation et la violence comme suit :

INTIMIDATION

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère **répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

(L.I.P. Art 13, 1.1 O, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

VIOLENCE

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique.

»

(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le suivre.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature du parent : _____ Date : _____